

Affaire suivie par :  
 Jérémie FRAYSSE  
 Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques  
 Tél : 05 65 45 22 10 / 06 35 18 82 27  
 Mél : jeremy.fraysse@ac-toulouse.fr  
 1, rue Agnès SAVIGNAC - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

**Pré convention de stage**

**Période de formation en milieu professionnel**

<b>PFMP :</b>						
<b>du ..... au .....</b>						
<b>Renseignements élève :</b>						
NOM Prénom de l'élève :	Classe :					
<b>Renseignements entreprise :</b>						
Nom de l'entreprise :						
Champ d'activité :						
Adresse :						
Code postal – Ville :						
E-mail :	Téléphone :					
SIRET :						
Nom de l'assurance :	Numéro de contrat (obligatoire) :					
<b>Contacts entreprise :</b>						
	Responsable de l'entreprise	Tuteur en entreprise				
Nom Prénom						
Numéro de téléphone						
E mail						
Date et signature de l'entreprise						
<b>Horaires de l'élève :</b>						
Elève <b>mineur / majeur</b> au 1 <sup>er</sup> jour de la PFMP						
<p><b>Pas plus de 35 heures hebdomadaires.</b>  <b>Pour les mineurs la durée du travail ne peut excéder 8h par jour et la période minimale de repos hebdomadaire est de 2 jours consécutifs et doit comporter le dimanche.</b>  <b>Si la durée de travail excède 4h30 d'affilées, une ½ de pause doit être prévue.</b>  <b>Le travail de nuit est interdit (pas de dérogation possible) pour les élèves de moins de 16 ans entre 20h et 6h et les élèves de 16 à 18ans entre 22h et 6h.</b></p>						
Détail des horaires :						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						
Total des heures						
<b>Total des heures par semaine :</b>			<b>Date et signature du responsable légal :</b>			